

FO Énergie et Mines et la transition énergétique

AVANÇONS
sur l'essentiel
PROTEGEONS
l'indispensable

Retrouvez FO Énergie et Mines
sur www.fnem-fo.org

- 3 **Introduction**
- 4 **La transition énergétique vue par le Gouvernement :
Un débat orienté sur la seule électricité et qui ne part pas des réels besoins**
 - 4 Le débat occulté : comment faire pour réduire la dépendance de la France face aux énergies fossiles ?
 - 5 Un débat sur les besoins orienté par le Gouvernement en faveur d'une forte sobriété
- 8 **Des choix sur l'électricité absurdes**
 - 8 FO réaffirme son attachement au service public national de distribution de l'électricité
 - 8 FO soutient le mix électrique actuel
- 13 **Conclusion**



Conseil National du Débat sur la Transition Énergétique

FO Énergie et Mines fait partie de la délégation confédérale qui participe au Comité National de la Transition Énergétique (CNTE). Dirigée par Pascal Pavageau, Secrétaire Confédéral, elle comprend Jacky Chorin, Secrétaire Fédéral FO Énergie et Mines et membre du Conseil Economique, Social et Environnemental, Yves Giquel, Assistant Confédéral et Alain Misse de l'AFOC.

Lors de ces débats qui se poursuivent jusqu'au mois de juin et qui ont pour objectif l'élaboration d'un projet de loi de programmation qui devrait être discuté au Parlement en septembre-octobre 2013, FO a fait valoir ses revendications et a clairement indiqué qu'elle ne saurait être liée par un quelconque consensus résultant de ces travaux.

Le présent document vise à faire un état des lieux et expliquer les positions exprimées par notre organisation.

RAPPEL DE LA MANIÈRE DONT LE GOUVERNEMENT A CONÇU CE DÉBAT

C'est quoi la transition énergétique pour le Gouvernement ?

Pour les pouvoirs publics, la transition énergétique est fondée sur deux principes :

- L'efficacité et la sobriété énergétique
- La priorité donnée aux énergies renouvelables et la réduction de 75 % à 50 % de la part du nucléaire dans la production d'électricité en 2025.

Comment le Gouvernement a-t-il organisé le débat national ?

Ce débat est organisé autour de quatre questions :

- Comment aller vers l'efficacité et la sobriété ?
- Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quels types de scénarii possibles à l'horizon 2030 et 2050 dans le respect des engagements climatiques de la France ?
- Quels choix en matière d'ENR et de nouvelles technologies ?
- Quels coûts, quels bénéfices et quel financement de la transition énergétique ?

L'organisation :

L'organisation de ce débat national est particulièrement complexe.

Au sommet, il y a un Conseil National du Débat de la Transition Énergétique (CNDTE). Il est composé de sept collègues (Syndicats de salariés, Employeurs, ONG environnementales, Associations de Consommateurs, Familiales, de lutte contre la pauvreté, de chambres consulaires d'élus locaux, de parlementaires et représentants de l'État). Au total plus de 100 personnes. Pour débattre, on fait mieux !

Pour faire fonctionner cela, un comité de pilotage nommé par le Gouvernement a été désigné avec un Secrétaire Général, haut fonctionnaire, Thierry WAHL.

Celui-ci coordonne les travaux :

- D'un **groupe d'experts**.
- D'un **comité citoyen** tiré au sort.
- D'un **groupe de contacts des entreprises de l'énergie**, celles-ci n'étant pas officiellement présentes dans le débat, ce qui ne manque pas de sel !
- D'un **comité de liaison de débat décentralisé**.
- Au plan décentralisé, il y aura une **conférence régionale du débat énergétique**.

Aux termes des premiers débats, FO a la confirmation de ce que nous pressentions : le débat est de plus en plus confisqué par des associations anti-nucléaires et fait totalement l'impasse sur la question de la dépendance de la France par rapport aux énergies fossiles.

Quant au débat sur le mix électrique, il ne repose pas sur des réalités économiques, mais uniquement sur des décisions politiques déconnectées du réel.

La transition énergétique vue par le Gouvernement :

Un débat orienté sur la seule électricité et qui ne part pas des réels besoins

Parler de la transition énergétique en faisant quasiment l'impasse sur la dépendance de la France sur l'énergie fossile ; il fallait l'oser. C'est pourtant bien ce que nous propose le gouvernement puisque ce débat se focalise sur la seule électricité.

On ne peut non plus parler des sources d'énergie sans partir des besoins de la France. Et de ce point de vue, il y a beaucoup de choses à dire, le Gouvernement ayant orienté le débat vers l'objectif d'une forte sobriété.

LE DÉBAT OCCULTÉ : COMMENT FAIRE POUR RÉDUIRE LA DÉPENDANCE DE LA FRANCE FACE AUX ÉNERGIES FOSSILES ?

La place prédominante des énergies fossiles :

Pour parler utilement de l'énergie, encore faut-il avoir en tête quelques chiffres.

Selon les chiffres figurant sur le site du DNTE, la consommation finale énergétique de notre pays provient à 43 % du pétrole, 24 % de l'électricité, 21 % du gaz, 9 % des énergies renouvelables thermiques et 4 % du charbon.

L'électricité est produite par le nucléaire (75 %), des énergies renouvelables (14 %, principalement de l'hydraulique) et des énergies fossiles (11 %).

Ainsi :

- les énergies fossiles couvrent plus de 70 % des besoins d'énergie finale,
- le nucléaire couvre 18 % des besoins d'énergie finale,
- les énergies renouvelables (électriques et thermiques) couvrent 12 % des besoins d'énergie finale,
- l'électricité représente environ un quart de la consommation finale énergétique, mais seulement 10 % des émissions de CO² de la France.

Ce point devrait être important puisqu'il est acquis que le réchauffement climatique est bien dû aux émissions de gaz à effet de serre. Dans ce contexte, le point de départ de toute politique énergétique devrait être sa performance par rapport à son niveau d'émission de CO². Alors, quelle est la cohérence du choix politique qui consiste à limiter la part d'une énergie électrique qui est, en France, aussi décarbonée ?

Il faut souligner en outre que le déficit de la balance commerciale est désormais égal aux importations de pétrole (54 Mrds€) et de gaz (14 Mds€).

Par conséquent, la façon dont ce débat sur la transition est lancé par le Gouvernement est pour le moins étonnante puisqu'il se focalise sur la seule électricité et sur la seule part du nucléaire !

Le véritable débat sur la transition énergétique devrait donc englober deux questions majeures sur la France et les énergies fossiles :

- Comment réduire la place des énergies fossiles dans la consommation finale d'énergie ? On peut songer aux transports avec les véhicules électriques ou au logement dès lors que les normes en vigueur (Réglementation Thermique 2012) ne pénalisent plus l'électricité.
- Mais dans la mesure où les énergies fossiles seront encore exploitées durablement, doit-on rechercher et le cas échéant exploiter les ressources fossiles nationales ? Cela renvoie à la question de connaître les réserves éventuellement exploitables de gaz de schiste. Une chose est d'exploiter ces ressources, une autre est de savoir si notre pays en détient ou non.

En tout état de cause, il est singulier de s'interdire de connaître l'état des ressources disponibles, tout en n'interdisant pas l'importation de ces gaz non conventionnels... Il y a là une conception bien singulière des choses !



Le point de départ de toute politique énergétique devrait être sa performance par rapport à son niveau d'émission de CO²

UN DÉBAT SUR LES BESOINS ORIENTÉ PAR LE GOUVERNEMENT EN FAVEUR D'UNE FORTE SOBRIÉTÉ

Sur ce point, la manière dont le Gouvernement a procédé est très orientée. En effet, le groupe de travail sur l'efficacité et la sobriété énergétiques a été piloté par deux experts (l'un de l'Ademe, l'autre de Négawatt) à la sensibilité très proche, ce qui n'est pas conforme aux principes du DNTE.

Partant de l'élimination du pétrole et pour ce qui concerne Négawatt, du nucléaire et de leur remplacement par des énergies renouvelables, il n'est pas étonnant que ces experts aient conclu que la demande énergétique devait être divisée par deux en 2050 pour respecter les engagements de la France de réduire par quatre à cet horizon nos émissions de gaz à effet de serre (le facteur 4). Cette position, qui ne fait pas l'unanimité au sein des experts, a été contestée par FO, mais aussi d'autres acteurs lors de la séance plénière du DNTE du 25 avril dernier.

L'efficacité énergétique, retour sur la manière dont les choses sont en train de se dérouler sur ce sujet central

Dès le départ, les choses partaient mal puisque le Gouvernement avait lancé un groupe de travail **sur l'efficacité et la sobriété énergétique**. Les deux sujets sont pourtant très distincts. L'efficacité énergétique, c'est globalement tout ce qui permet de consommer moins d'énergie avec le même niveau de confort alors que la sobriété porte en elle les germes d'un changement de société fondée sur une décroissance.

L'efficacité énergétique se définit, en effet, comme une consommation d'énergie moindre **pour un même service rendu**. Ce sujet vient de faire l'objet d'un avis du Conseil Économique Social et Environnemental co-rédigé par Jacky Chorin (groupe FO) et Anne de Béthencourt (groupe Environnement) et voté à la quasi-unanimité du CESE.

Aujourd'hui, les grands consommateurs d'énergie sont le bâtiment (44 %), les transports (33 %), l'industrie (20 %) et enfin l'agriculture (3 %).

La question du transport

C'est une question très complexe, car beaucoup de citoyens sont contraints de se loger de plus en plus loin de leur lieu de travail du fait de l'augmentation du prix des logements. Outre un effort pour casser la spéculation immobilière, le développement ambitieux des transports collectifs de qualité s'impose. Quant à ceux qui vivent dans les zones rurales ou semi-rurales voire pour aller de banlieue à banlieue, ils n'ont pas d'autre choix que de prendre leur véhicule individuel.

Dans ce cadre, les voies de progrès sont à rechercher dans les progrès techniques tels que la voiture à 2 litres au 100 kilomètres, objectif qui a été annoncé par le Président de la République, mais aussi avec le développement du véhicule électrique.



En ce qui concerne **l'industrie**, différentes études ont pointé des gains potentiels importants, notamment, mais pas seulement dans l'utilisation des moteurs : 60 % de la consommation de l'industrie est aujourd'hui liée à des moteurs.

La question des logements et du tertiaire public et privé.

- S'agissant de ces derniers, on est face à un paradoxe. La loi française prévoit le principe d'une obligation de travaux depuis 2010 pour les bâtiments tertiaires, mais le contenu de cette obligation n'a pas été précisé depuis cette date. En conséquence, l'État lui-même ne montre pas l'exemple pour ses propres bâtiments et rien ne se fait...
- En ce qui concerne les logements individuels et collectifs, FO s'est clairement prononcée contre toute obligation de travaux que certains voudraient imposer à l'occasion des ventes d'appartements ou de maisons individuelles. Pour autant, l'avis du CESE avance un certain nombre de propositions de financement, en particulier par le mécanisme de tiers-investissements.

De son côté, le gouvernement a annoncé un objectif de 500 000 rénovations que beaucoup d'acteurs jugent impossible à atteindre (il n'y en a eu que 160 000 en 2011). Comme le coût moyen d'une rénovation est proche de 30.000 euros, cet objectif de 500.000 logements rénovés représente une dépense de 15 Mrds€ par an ; les aides existantes de l'État correspondant à 2 Mrds€ seulement...

Comme si cela n'était pas assez difficile à atteindre, le Gouvernement Ayrault a décidé d'augmenter la TVA sur les travaux de rénovation de 7,5 à 10 % au 1^{er} janvier 2014. Cela est un contre-signal absolu et n'est pas de nature à faire croire aux acteurs que la rénovation thermique des bâtiments représente une véritable priorité gouvernementale. Car ce n'est pas en augmentant le coût pour les ménages de ces travaux de rénovation que l'on va les inciter à les faire surtout dans le contexte économique et de pouvoir d'achat actuel.



La précarité énergétique

Mais quand on parle des besoins, il faut aussi parler **des personnes qui sont en précarité énergétique**, c'est-à-dire des 8 millions de personnes qui consacrent plus de 10 % de leurs revenus aux dépenses énergétiques.

Beaucoup d'entre-elles sont logées dans des passoires thermiques qui sont au nombre de quatre millions. Précision importante : contrairement à ce que véhiculent les écologistes, l'électricité ne représente que 700 000 sur 4 millions, le reste étant chauffé à l'énergie fossile.

Pour y faire face, l'avis du CESE pointe plusieurs axes : faire de la rénovation de ces quatre millions de logements un axe prioritaire en mobilisant et en complétant les aides existantes ; améliorer les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz et prévoir une aide pour toutes les énergies, car il est inadmissible sur le plan de l'égalité des citoyens que ceux qui sont chauffés au fioul par exemple ne bénéficient d'aucune aide.

Éfficacité ou sobriété

Mais à côté de ce débat sur l'efficacité énergétique, le Gouvernement a choisi d'entretenir sciemment la confusion avec le sujet de la sobriété énergétique. Or, on est là clairement dans un domaine sociétal proche de la décroissance que condamne FO.

On a déjà eu un premier exemple avec la proposition de loi Brottes sur la tarification progressive de l'électricité et du gaz qui voulait pénaliser les usagers censés consommer trop en fonction de critères des usagers arbitraires et qui posait ainsi des problèmes d'égalité de traitement contraires aux principes de service public. C'est d'ailleurs au nom du principe constitutionnel d'égalité des citoyens devant les charges publiques que le Conseil Constitutionnel a logiquement annulé cette disposition.



La réduction par deux de la demande d'énergie à l'horizon 2050 telle que mise en avant par quelques experts et que certaines ONG veulent voir inscrire dans la future loi de transition énergétique est dangereuse

D'autres projets sont sur la table comme celui de Négawatt fortement médiatisé.

Ce projet reposant sur la suppression du nucléaire et du pétrole au profit des énergies renouvelables, il ne peut être mis en œuvre qu'au prix d'une rupture technologique en ce qui concerne l'intégration massive d'énergies renouvelables sur les réseaux électriques, d'investissements très importants difficilement envisageables et d'une contrainte énorme sur la demande d'énergie impliquant un profond changement de société.

L'augmentation du nombre d'habitants par m² (2,2 au lieu des 2,06 prévus par l'Insee) prévue par ce scénario interpelle, car la tendance actuelle est à la décohabitation et non à la re-cohabitation : les personnes divorcées devront-elles continuer à vivre ensemble, les jeunes à vivre chez leurs parents, les résidences secondaires seront-elles interdites ?

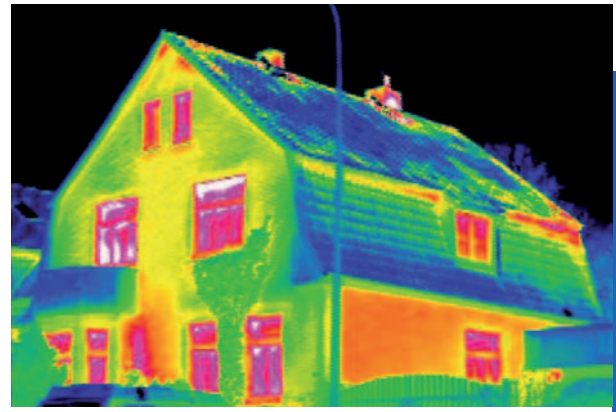
La limitation de la température des logements à 19° interroge également tout comme la réduction de moitié de la consommation de viande et de lait et de la diminution par deux des cheptels, tout cela pour utiliser les terres agricoles à faire de la biomasse.

Il en va de même de la densification des villes qui fait l'impasse sur le fait qu'aujourd'hui les classes populaires et même moyennes n'ont pas le choix de s'installer autrement qu'en banlieue, mais qu'elles y sont contraintes compte tenu des prix. Quant à la limitation de la taille des logements neufs, elle aboutira à donner une rente de situation à tous ceux qui auront hérité de logements plus spacieux !

Il s'agit là en réalité d'un scénario de décroissance qui ne tient d'ailleurs pas compte du dynamisme démographique de notre pays. FO Énergie et Mines rejette un tel projet et on voit d'ailleurs mal, compte tenu des contraintes qu'il engendre, comment il pourrait être mis en œuvre dans notre pays, en tout cas si on veut respecter les libertés individuelles et collectives garantis par la Constitution. En cela, il s'agit bien d'un choix de société qui n'est clairement pas le nôtre !

Il faut donc le redire : la réduction par deux de la demande d'énergie à l'horizon 2050 telle que mise en avant par quelques experts et que certaines ONG veulent voir inscrire dans la future loi de transition énergétique est dangereuse.

On ne peut, en effet, pour atteindre le facteur 4, compter à ce point sur une baisse drastique de la demande à partir de politiques de maîtrise de demande de l'énergie très coûteuses et incertaines dans leur résultat et d'un tel pari sur la sobriété des français, lesquels font déjà beaucoup d'efforts et sont loin de bénéficier tous du confort moderne.





Nous considérons au contraire que l'électricité bon marché doit permettre une reconquête industrielle nécessaire en termes d'emplois et de balance commerciale

Les débats sur la transition énergétique ont amené certains acteurs, quasiment uniquement des écologistes ou leurs compagnons de route à mener une offensive très violente contre le groupe public EDF épargnant curieusement les compagnies pétrolières. Dans ce cadre, FO Énergie et Mines réaffirme ici ses positions.

FO RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT AU SERVICE PUBLIC NATIONAL DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ

Aujourd'hui, quelques acteurs écologistes et certains élus de grandes villes militent en faveur de la possibilité pour les communes ou groupements de communes de reprendre en régie directe les concessions de distribution d'électricité.

FO est résolument hostile à ce qui serait le retour à la situation d'avant la nationalisation du 8 avril 1946. Quoiqu'en disent ses promoteurs, une telle décision impliquerait la fin de la péréquation tarifaire, c'est-à-dire de l'égalité des citoyens devant le service public de l'électricité et ceci au détriment des communes rurales. Ce serait là un vrai recul pour le service public républicain ! Pour contrer cela, les promoteurs de cette régression expliquent que l'on pourrait créer un fonds de péréquation ! Bref, une nouvelle usine à gaz alors que les choses sont aujourd'hui claires et qui masque mal la difficulté qu'ils ont à assumer jusqu'au bout leurs choix politiques !

Il faut aussi ajouter qu'ERDF aujourd'hui en cas d'intempéries mutualise ses moyens pour porter secours le plus rapidement possible aux communes qui sont touchées. Si demain, chaque groupement de communes reprenait sa concession en régie, qui assurerait cette fonction indispensable ? Faudrait-il alors que chaque concession souscrive avec les concessions alentours des moyens de secours mutuels ?



FO SOUTIEN LE MIX ÉLECTRIQUE ACTUEL

FO Énergie et Mines affirme qu'on ne peut à l'avance décider un pourcentage de mix électrique ou énergétique que ce soit avec les 20 % d'énergies renouvelables décidées au niveau communautaire (23 % en France avec le Grenelle de l'Environnement) ou que ce soit avec les 50 % de nucléaire annoncés par le Gouvernement à l'horizon 2025.

En soi, ces pourcentages ne signifient rien si l'on n'a pas en regard la demande que l'on doit satisfaire. Ces pourcentages sont, en outre, purement politiques et ils ne prennent pas en compte les réalités économiques. Ils n'intègrent pas plus les conséquences sur l'emploi et les garanties collectives. Enfin, FO Énergie et Mines regrette que certaines questions fondamentales soient occultées .

La question de la demande est encore plus prégnante dans l'électricité

Aujourd'hui, la plupart des scénarii qui sont débattus dans les ateliers sur la transition énergétique impliquent des choix pas toujours clairement exprimés. En particulier, ces scénarii font, sans le dire, comme si la désindustrialisation de la France se poursuivait à l'horizon 2025 et ils font l'impasse sur les nouveaux usages de l'électricité. Enfin, on ne peut passer sous silence la question du chauffage électrique si souvent vilipendé par les écologistes : contrairement à une idée reçue, il n'équipe que le tiers des logements et ne consomme que 13 % de la demande de chauffage, le reste est au gaz et au fuel. Le vrai problème en matière d'efficacité est d'ailleurs au fuel qui lui représente 14 % du total.

Réindustrialisation ou poursuite de la désindustrialisation ?

Certains ont glosé sur les chiffres de RTE selon lesquels l'année 2012 avait connu une baisse de la demande électrique. Et les mêmes d'en conclure que ce serait là un phénomène durable.

Mais en disant cela, il faut tout mettre sur la table, car la raison majeure de cette décroissance tient à la crise économique et à la fermeture d'entreprises industrielles, à hauteur de -10 TWh. Cette position suppose donc que la France abandonne toute politique de redressement productif et qu'elle poursuive dans cette même tendance avec ses conséquences en termes d'emplois !

FO Énergie et Mines ne peut évidemment se résoudre à une telle perspective qui signifierait la poursuite de l'affaiblissement de la France. Nous considérons au contraire que l'électricité bon marché doit permettre une reconquête industrielle nécessaire en termes d'emplois et de balance commerciale.

Les nouveaux usages de l'électricité oubliés !

N'en déplaise à certains. Indépendamment de la nécessaire prise en compte de la croissance démographique (+ 6 millions d'habitants en 2030 tout de même alors que l'Allemagne perd 2 millions d'habitants tous les 10 ans), l'électricité est appelée à jouer un rôle croissant dans notre vie quotidienne.

On songe en premier lieu, bien sûr, à l'électricité spécifique, c'est-à-dire celle utilisée par les services qui ne peuvent être rendus que par l'électricité. C'est le cas des technologies de l'information et de la communication qui génèrent des besoins électriques croissants (« data centers », portables et autres instruments numériques).

Il faut ensuite citer la montée en puissance qui sera certes plus ou moins rapide des véhicules électriques. Aujourd'hui, les prévisions officielles restent de deux millions de véhicules en 2030, ce qui n'est pas rien ! Et si c'est le cas, cela sera bon pour la planète puisque cela serait en substitution d'énergies fossiles. Mais il faudra bien prendre en compte cette dimension !



La question du mix électrique ne peut se limiter à des choix politiques ne prenant pas en compte les réalités économiques

FO Énergie et Mines considère que le mix électrique optimal doit combiner au moins les facteurs suivants : sûreté des installations qui est évidemment un impératif absolu pour l'environnement, pour les salariés comme pour les citoyens ; émission ou non de CO², intérêts pour les entreprises et les usagers domestiques en termes de prix, sécurité d'approvisionnement et développement des emplois.

Pour FO Énergie et Mines, ces différents critères impliquent la prolongation du nucléaire à 60 ans dès lors que l'Autorité de Sûreté Nucléaire l'autorise, le développement de l'hydraulique, la préservation du thermique classique, une prudence dans le développement des ENR intermittentes.

La place du nucléaire :

Soyons clair. Le débat sur la transition énergétique a manifestement été lancé par le Gouvernement pour « habiller » ses choix politiques sur fond de négociations électorales avec les Verts. FO Énergie et Mines, pour sa part, défend des positions fondées sur les réalités économiques et sociales constatées.

Quelles sont-elles ?

- Elles sont que, grâce au nucléaire, la France dispose d'une électricité de 30 à 50 % moins chère que les pays qui nous entourent. Il s'agit là d'un atout important pour les entreprises et les ménages !
- Qu'à l'image de ce qui se passe aux USA, ces centrales peuvent être techniquement prolongées de 40 ans jusqu'à 60 ans pour un coût raisonnable et qui est bien moindre que le serait le remplacement par une nouvelle centrale.

Alors, pour FO Énergie et Mines, la seule question qui devrait prévaloir ; c'est celle de savoir si ces centrales peuvent être prolongées avec la sûreté nécessaire. Et pour cela, notre pays s'est doté d'une autorité indépendante, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (l'ASN) dont l'expertise fait foi.

C'est pour cela que FO Énergie et Mines combat radicalement la décision purement politique de fermeture de Fessenheim, puisque celle-ci a reçu l'autorisation de fonctionner par l'ASN pour dix ans supplémentaires.

On note d'ailleurs que le Gouvernement lui-même admet aujourd'hui que cette fermeture n'est dictée que par des considérations politiques. Cette décision si elle est confirmée générera un coût prohibitif pour la Nation : pertes de recettes sur les années allant jusqu'à 60 ans ; dédommagement d'EDF et des 35 % de capitaux étrangers propriétaires de Fessenheim ; anticipation du démantèlement de la centrale et de la construction de moyens de production pour la compenser !

Tout cela est vraiment absurde !

La première des ENR, c'est l'hydraulique :

Aujourd'hui, l'énergie hydraulique est un élément indispensable par sa souplesse pour le réseau électrique. Le patronat électrique (Union Française de l'Électricité) a dans une étude menée en 2011 indiqué qu'il y avait encore de sensibles possibilités de développement dans notre pays (+ 10,6 TWh pour 67 produits annuellement soit une augmentation potentielle de 16 %). Il serait donc important d'avoir la réponse des pouvoirs publics sur cette question.

Le Thermique classique, un rôle important dans l'équilibre du réseau électrique :

Un certain nombre d'opérateurs, que ce soit l'électricien allemand Eon ou même EDF ont décidé de fermer des centrales au charbon, au motif des contraintes environnementales européennes ou encore pour accroître leur rentabilité.

FO Énergie et Mines conteste ces décisions. L'allemand Eon profite, en réalité de l'accès au nucléaire bon marché d'EDF pour fermer ces centrales alors que les syndicats de la Snet, notamment FO, ont démontré que ces centrales étaient viables.

Quant à EDF, FO conteste la décision de fermeture de plusieurs centrales thermiques et demande des investissements dans la technologie de charbon super critique, car le thermique classique joue un rôle lui aussi décisif pour l'équilibrage du réseau. Alors que les ressources mondiales en charbon sont considérables et que le prix du charbon est très compétitif, FO Énergie et Mines préconise d'accélérer la recherche pour le captage et la séquestration du CO².

Une prudence dans le développement des ENR intermittentes :

Un certain nombre d'acteurs mettent en avant la nécessité de développer encore la place des énergies renouvelables intermittentes en se fixant des objectifs toujours plus ambitieux de la part de ces énergies dans le mix énergétique. Cette démarche est d'autant plus surprenante que l'on n'est déjà pas certain d'atteindre les objectifs de 23 % fixés dans le Grenelle de l'Environnement.

Pour FO, le problème de ces énergies réside précisément dans leur intermittence. Il est donc essentiel que la recherche soit amplifiée sur toutes les questions liées au stockage de l'électricité. Mais vu d'aujourd'hui, et comme l'a indiqué la Commission Energie 2050, on ne doit pas s'attendre à des ruptures technologiques en tout cas pas à l'horizon 2030. C'est pourquoi FO Énergie et Mines considère qu'on ne peut augmenter la part de ces ENR tant qu'on n'a pas avancé sur cette question de stockage.

Trois autres questions doivent être traitées selon FO Énergie et Mines : la question du financement de ces énergies, les incidences sur les réseaux et les moyens de production à mettre en complément.



- **Le financement des ENR intermittentes :**

Ces énergies bénéficient aujourd'hui d'un double régime protecteur : une obligation d'achat de leur production dérogeant à la règle de préséance économique, un prix fixé sur 20 ans supérieur au prix de marché, ce qui a créé des effets d'aubaine dont le surcoût est payé par l'ensemble des clients abonnés à l'électricité, c'est-à-dire tous les Français au travers de la CSPE (Contribution au service public de l'électricité).

« FO Énergie et Mines considère qu'on ne peut augmenter la part de ces ENR tant qu'on n'a pas avancé sur cette question de stockage

Compte tenu du développement considérable de l'éolien et du solaire, cette part de la CSPE a fortement augmenté et les dernières augmentations de l'électricité n'ont pour origine que cette énergie. On est passé ainsi de 4,5 euros/MWh à 13,5 aujourd'hui, 60 % provenant du coût des ENR. Pour mémoire, en Allemagne, l'équivalent CSPE est de 53 euros par MWh en 2013 (contre 35,9 en 2012).

Vu d'aujourd'hui, si on atteint 23 % d'ENR dans le mix énergétique (et pour cela environ 30 % dans le mix électrique), la part de la CSPE devra monter à 24 euros/MWh. Pour être complet, il faut ajouter que les entreprises qui consomment beaucoup d'électricité ont vu leur part d'électricité plafonnée, ce qui conduit à exonérer 20 % de la consommation intérieure et donc à reporter à due concurrence sur les ménages et les PME.

FO Énergie et Mines demande donc au Gouvernement de chiffrer le coût de la CSPE pour les différents scénarii de mix électrique.

Mais d'une manière plus fondamentale, FO Énergie et Mines constate qu'au sein de la CSPE coexistent deux types de financement très distincts : des redistributions internes entre usagers (tarifs sociaux, péréquation avec les DOM) qui sont légitimes ; et le financement d'une politique publique de développement d'énergies renouvelables.

FO Énergie et Mines considère que cette dernière politique relève d'un choix de l'État et qu'il appartient donc à celui-ci à travers l'impôt d'en assumer les conséquences. La CSPE doit être recentrée sur ce qui correspond à la solidarité entre les usagers.

- **Les incidences sur les réseaux :**

Le développement de l'éolien et du photovoltaïque entraîne des besoins considérables en termes de réseau de transport et de distribution.

Il convient d'abord de se poser la question de l'acceptabilité des populations pour les ouvrages de transport. Le raccordement des projets d'éolien off-shore nécessitera des lignes THT. Est-ce que ceux qui prônent de telles énergies sont prêts à favoriser leur passage ? Cette question est évidemment centrale comme le montre le cas de l'Allemagne qui du fait de l'arrêt du nucléaire doit construire dans les meilleurs délais 4500 kilomètres de lignes haute tension pour acheminer la production éolienne du Nord de l'Allemagne vers le Sud industrialisé. Or, pour le moment, elle a les plus grandes difficultés à construire ces lignes, ce qui fait qu'une partie de la production éolienne certes encore peu importante, mais qui croît rapidement, n'a pu être utilisée du fait des contraintes de réseau.



Mais d'une manière plus générale, la place que de plus en plus de pays donnent à ces énergies intermittentes nécessite de nouvelles interconnexions.

Le coût du raccordement de ces énergies doit aussi être intégré. Car jusqu'à présent, cette question a été totalement occultée par les pouvoirs publics.

- **Les moyens de production pour compenser l'intermittence :**

Là encore, ce point doit être sérieusement documenté. On sait que les éoliennes ont un facteur de charge limité à 25 %, le solaire entre 10 et 15 %. Leur disponibilité à la pointe n'est pas garantie. Par conséquent, on ne peut assurer la sécurité du réseau que si on construit en parallèle des moyens de production thermiques pour prendre le relais et compenser cette intermittence. Combien de centrales ? Où seront-elles localisées ? Combien d'émissions de CO² supplémentaires ? Autant de questions aujourd'hui sans réponse.

L'emploi et les garanties collectives :

Sur ce sujet essentiel, le secteur nucléaire emploie selon le Comité Stratégique de la Filière Nucléaire issu de la Conférence Nationale de l'Industrie, 220 000 salariés, dont 26 % de cadres et ingénieurs (16 % dans l'ensemble de l'industrie), travaillant dans la filière composée de 2500 entreprises.

Ces emplois existent aujourd'hui et toute mise en cause de cette énergie par des décisions politiques ne pourrait qu'affaiblir ce secteur et ces emplois.



Face à cela, on met en avant des chiffres faramineux d'emplois qui seraient générés par les renouvelables. Il faut pourtant constater que le développement sans contrôle de ces énergies renouvelables s'est traduit non seulement par des problèmes d'emplois dans les sociétés de fabrication françaises, mais aussi par une dégradation de notre balance commerciale (importation massive de panneaux chinois) du fait de l'inertie de la Commission Européenne qui aurait pu être, pour une fois, utile... Précision, ces difficultés qui sont également liées à des politiques de « stop and go » intempestives ont également lieu dans les pays comme l'Allemagne. Il est donc essentiel de bien mesurer les conséquences des choix énergétiques sur tous ces aspects, de mieux structurer ces filières et de cesser d'ouvrir l'Europe à tous les vents...

Mais au-delà du volume d'emplois, on doit aussi éviter tout dumping social, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. En effet, aucune société qui exploite ces installations de renouvelables intermittentes y compris celles filiales d'EDF et de GDF Suez n'applique le statut du personnel des industries électriques et gazières alors que ces salariés participent à l'activité de production. Cela est inacceptable et on s'étonne que tous ceux qui prônent ce type d'énergies ne se soient jamais préoccupés des conséquences sociales de leurs choix !

Il faut enfin aborder les emplois qui pourraient être générés par une politique d'efficacité énergétique. Ceux-ci sont indépendants du débat sur le mix énergétique. Pour le bâtiment, la société de conseil Carbone 4 évalue les emplois potentiels entre 100 000 et 150 000 emplois pendant que la Ministre du Logement avance le chiffre de 75.000. Mais, en tout état de cause, cela suppose que les politiques publiques n'aillent pas à l'encontre de ce mouvement comme c'est le cas de l'augmentation de la TVA sur la rénovation...

Les questions occultées :

Pour FO Energie et Mines, en effet, la question de la transition énergétique ne peut être déconnectée de la réalité dans laquelle nous nous trouvons du fait de la vision ultra libérale de Bruxelles et de la renonciation des gouvernements français successifs à y faire barrage.

C'est pourquoi FO Energie et Mines pose clairement dans ce débat deux questions centrales à nos yeux : la question de la concurrence et celle de la mise en Bourse d'EDF.

La question de la concurrence : un échec absolu

Qui aujourd'hui de bonne foi peut soutenir que l'introduction de la concurrence dans l'électricité – comme d'ailleurs dans le gaz – a été utile pour le consommateur-usager de base ?

C'est pourquoi, le Gouvernement aurait été mieux inspiré de faire un réel bilan contradictoire sur cette déréglementation et de prendre une position offensive sur ce sujet à Bruxelles. C'est cela qui aurait été un vrai changement dans l'énergie. A minima, cela implique l'arrêt du processus d'ouverture à la concurrence dans l'hydraulique qui n'apportera rien de positif.

La mise en bourse d'EDF : une aberration que tout le monde constate

C'est un fait également. La mise en bourse d'EDF s'est faite au détriment du service public et elle n'a rien apporté ni à l'entreprise, ni aux usagers, ni même aux personnels. Qu'attend le Gouvernement réellement d'EDF et de ses personnels ? Etre le meilleur pour le service public ou servir un taux de rentabilité le plus élevé sachant que les deux sont en réalité incompatibles ?

C'est pourquoi, FO Énergie et Mines prône la sortie pure et simple de la Bourse et combat l'hypothèse d'une nouvelle tranche d'ouverture du capital préconisée par certains membres du gouvernement.

On conclura par deux points très différents, mais qui montrent tous deux que cette question énergétique doit être abordée avec pragmatisme et en se fondant sur les faits.

LA VÉRITÉ VIENT DE LA BOUCHE DES CITOYENS...

On a parlé en introduction de la mise en place d'un comité citoyen de 20 personnes tirées au sort. Or les premières réunions de ce comité ont été édifiantes. En particulier, leur première demande est « parlez-nous de technique, ni idéologie, ni écologie ». On ne saurait mieux dire... En vérité, ce comité est à l'image des citoyens. Ils souhaitent savoir les conséquences des différents choix énergétiques sur les prix qu'ils vont devoir payer ! C'est bien aussi ce que réclame FO Énergie et Mines.

LA FRANCE N'A PAS À ROUGIR DE LA COMPARAISON AVEC L'ALLEMAGNE

Les écologistes ont porté aux nues l'Allemagne lors de ces débats énergétiques au prix de beaucoup de contre-vérités ou de vérités approximatives.

Parlons d'abord de ce qui fâche, **l'Allemagne s'apprête à exploiter du gaz de schiste**. Dans le paysage énergétique, ce fait est systématiquement passé sous silence. On comprend pourquoi...

Autre élément passé sous silence : **les émissions de CO²**. On en comprend là encore les raisons : l'Allemagne émet 800 M. de tonnes de CO² par an, soit plus du double de la France ; les $\frac{3}{4}$ de cet écart provenant directement du secteur électrique.

Mais il y a surtout des contre-vérités en ce qui concerne **la facture des ménages**. Les écologistes ont en effet coutume de dire que la facture électrique des allemands est plus faible, car les prix plus élevés sont compensés par une consommation moins importante.

Cela est totalement inexact si on se base sur les données Eurostat, qui sont les seules à permettre des comparaisons utiles : sur les bases des prix 2012 et des données Eurostat 2010, on consomme en moyenne 2,6 MWh par habitant pour une facture de **365 euros** en France alors qu'en Allemagne, on consomme 1,8¹ pour une facture de **455 euros**.

Pour conclure, FO Énergie et Mines ne saurait s'associer à une orientation purement politique qui ne prend pas en compte les réalités économiques et sociales.

L'énergie est un bien essentiel à la vie de la Nation. Elle mérite d'être traitée en ayant pour seul objectif le bien-être des citoyens !

AVANÇONS
sur l'essentiel
PROTEGEONS
l'indispensable

¹ En réalité, les Allemands se « rattrapent » en ce qui concerne la consommation de gaz (3,6 MWh/habitant contre 2,8 en France). Mais là encore, pour les écologistes, c'est plus facile de cibler l'électricité !